



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

INVITATION PRESSE

Paris, le 16 novembre 2021

ETATS GENERAUX DE LA JUSTICE : ERIC DUPOND-MORETTI SE RENDRA A NOGENT-SUR-OISE, MERCREDI 17 NOVEMBRE

Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice animera demain le troisième débat des Etats généraux de la justice depuis l'Unité Educative d'Hébergement Collectif (UEHC) de Nogent-sur-Oise dans le cadre des portes ouvertes de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

Mercredi 17 novembre 2021 à 16 heures

44 rue du Général de Gaulle, 60180 Nogent-sur-Oise

- 15H30** Arrivée à l'UEHC
Toute presse accréditée
- 15h35** Présentation du foyer, des actions mises en œuvre, du milieu ouvert avec la fonction quartier des mineurs, de l'insertion et des projets mis en œuvre par les professionnels et les jeunes
Hors presse
- 16h00** Débat dans le cadre des Etats généraux de la justice
Toute presse accréditée
- 17h35** Point presse micro tendu
Toute presse accréditée

Les Etats généraux : comment ça marche ?

1. En utilisant la plate-forme « parlonsjustice.fr », les citoyens et acteurs de la justice sont invités à contribuer à la réflexion collective, à faire part de leurs idées en répondant au questionnaire en ligne ou en postant leurs contributions collectives. Des ateliers sont également organisés dans les juridictions. Cette phase durera jusqu'au 3 décembre.
2. Toutes les contributions collectées sur « Parlons Justice ! » et lors des ateliers seront versées aux débats qui prendront fin en janvier 2022.
3. Un diagnostic partagé, une analyse des contributions des Français, un plan d'actions pouvant être rapidement déployé ainsi que des propositions à mettre en œuvre seront formalisés fin février 2022 par la commission indépendante présidée par Jean-Marc Sauvé.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux
Tél : 01 44 77 63 15
secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

En raison du nombre de places limité dû à la crise sanitaire, veuillez-vous accréditer auprès du service de presse de la préfecture de l'Oise :

pref-communication@oise.gouv.fr

En fonction de l'affluence, un pool pourrait être constitué, vous en serez avisé.